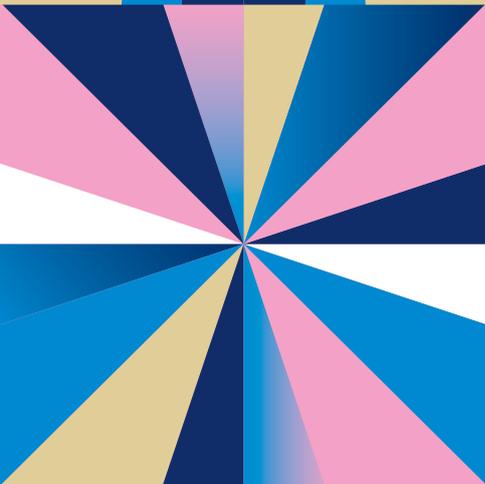
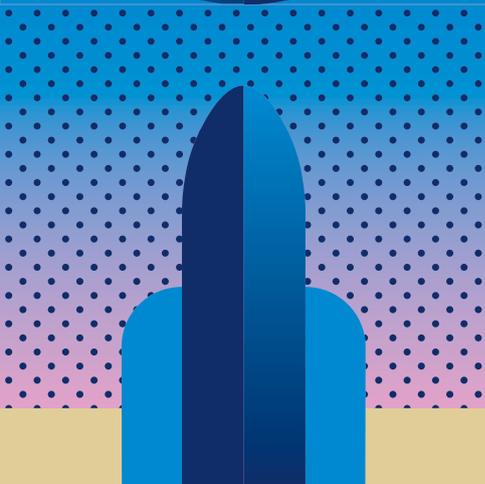


DOSSIER DE PRESSE  
FÉVRIER 2024

—  
**Inauguration**  
**du Centre aquatique**  
**Annette Kellermann**  
SITE OLYMPIQUE



seine-saint-denis  
LE DÉPARTEMENT

COLLECTIVITÉ HÔTE





**Le nouveau Centre aquatique départemental Annette Kellermann constitue un héritage majeur des Jeux Olympiques et Paralympiques en Seine-Saint-Denis.**

D'abord parce que **cet équipement aquatique flambant neuf permettra à des milliers de jeunes de Seine-Saint-Denis d'apprendre à nager chaque année**, après avoir accueilli les meilleur·e·s nageur·euses pour les entraînements des épreuves de water-polo cet été.

Ensuite, parce que **le Centre aquatique départemental Annette Kellermann incarne pleinement les ambitions de notre Plan piscine départemental** qui vise à développer la pratique de la natation en créant des équipements publics accessibles à toutes et tous, et notamment aux personnes en situation de handicap grâce à des espaces adaptés, de qualité, et respectueux de l'environnement. Demain, ce sont 300 000 usager·ère·s annuels qui pourront profiter de ces nouveaux bassins contre 6 000 pour l'ancienne piscine de Marville.

Enfin, parce que nous avons fait le choix de nommer ce nouvel équipement Annette Kellermann pour saluer le parcours, l'engagement et la détermination d'une infatigable combattante pour l'égalité entre les sexes et le développement du sport féminin.

Aux côtés de Zaïnaba Said-Anzum, conseillère départementale déléguée au Sport, et Emmanuel Constant, vice-président en charge de l'Éducation et des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, **nous poursuivrons notre mobilisation en faveur de la construction d'équipements sportifs de qualité pour les habitant·e·s de la Seine-Saint-Denis.**

*Stéphane Troussel*

**Stéphane Troussel,  
Président du Département de la Seine-Saint-Denis**

## Le centre aquatique départemental Annette Kellermann, un héritage des Jeux de Paris 2024

Le Département a décidé de reconstruire entièrement le centre aquatique du parc départemental des sports de Marville, en réponse à la désuétude de l'ancienne piscine. Grâce au soutien financier obtenu dans le cadre de l'attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques, **le Département a lancé un programme ambitieux pour améliorer le cadre de vie et répondre aux besoins de la population.**

Site d'entraînement pour le water-polo durant les Jeux, **le nouveau centre aquatique accueillera dès la rentrée 2024 tous les habitant·e·s, groupes scolaires et les associations du territoire dans un espace flambant neuf d'environ 4 600 m<sup>2</sup> dont près de 1 600 m<sup>2</sup> de plan d'eau.** Ce nouvel équipement renforcera ainsi considérablement l'offre aquatique de la Seine-Saint-Denis.

### → EN INTÉRIEUR

#### Une halle des bassins avec :

- Un **bassin sportif** de 33x21 m avec 8 lignes d'eau et un fond rétractable ;
- un **bassin ludique** (156 m<sup>2</sup>) avec un espace pour pratiquer la nage (1.30 m de profondeur) et un espace ludique (90 cm de profondeur) avec bancs bouillonnants, cols de cygne, etc. ;
- un **bassin d'éveil** (70 m<sup>2</sup>, de 40 cm à 90 cm de profondeur) permettant de faire découvrir le milieu aquatique aux enfants en bas âge ;
- Une **lagune de jeux** (60 m<sup>2</sup>) avec geyser et fontaines.

#### Un espace bien-être et balnéothérapie avec :

- Un **hammam** ;
- deux **saunas** ;
- des **équipements balnéo** à l'image de douches massantes, un bain bouillant et un bain froid ;
- une **salle de musculation** ;
- un **espace relaxant et tisanderie** ;
- une **terrasse fitness**.





## → EN EXTÉRIEUR

- Un **bassin nordique** de 25x15 m avec 6 lignes d'eau ;
- un **bassin « estival »** (300 m<sup>2</sup>) avec canons à eau et jacuzzi ;
- une **plage aqualudique** (120 m<sup>2</sup>) avec fontaines, geysers, etc. ;
- deux espaces solarium.



## → L'OUVERTURE DU NOUVEAU CENTRE AQUATIQUE DÉPARTEMENTAL ANNETTE KELLERMANN SE FERA EN PLUSIEURS ÉTAPES.

- **À compter du 1<sup>er</sup> avril** : l'actuelle piscine sera fermée et remplacée par le nouveau centre aquatique Annette Kellermann. Dans un premier temps, son usage sera dédié aux utilisateurs actuels de la piscine, en particulier les collégiés et les écoles.
- **Entre le 10 juillet et le 15 août** : le centre aquatique et les terrains voisins seront des sites d'entraînement pour les compétitions de water-polo et de rugby à sept. Ces équipements seront dédiés aux athlètes et fermés au public sur cette période.
- **Septembre 2024** : ouverture du centre aquatique au grand public, tous les jours de la semaine, week-end compris. Il pourra être utilisé par les publics scolaires, les clubs et toute la population !

## → BUDGET TOTAL

40,15 M€ — avec la participation financière de l'État, de la Région Île-de-France, de la Métropole du Grand Paris, de la Ville de Paris et de Plaine Commune.



## L'inspiration Annette Kellermann

Dans le cadre de sa politique volontariste de féminisation des noms de ses bâtiments initiée en 2022, **100 équipements publics départementaux porteront un nom de femme d'ici la fin de l'année 2024**. Un engagement qui participe à rendre visible et à faire connaître des femmes encore trop peu reconnues dans notre Histoire.



Née le 6 juillet 1886 en Australie, d'une mère pianiste française et d'un père violoniste australien, **Annette Kellermann est une figure pionnière dans le domaine de la natation et du développement du sport chez les femmes** avec son invention du maillot de bain moderne. La natation a joué un rôle crucial dans sa vie en lui permettant non seulement de lutter contre son handicap (le rachitisme, qui conduit à avoir les os mous et faibles) mais aussi de développer une véritable passion pour ce sport. En 1905, à 19 ans, elle devient la première femme à entreprendre la traversée de la Manche à la nage, manquant de peu la réussite dans une eau à 11°C. La même année, lors d'une épreuve de natation réservée aux hommes dans la Seine, elle y participe et réussit l'exploit d'atteindre la 4<sup>ème</sup> place sur 27 participants.

**Elle devient célèbre en introduisant le maillot de bain une-pièce ajusté, une conception révolutionnaire à une époque où les femmes portaient des maillots beaucoup plus couvrants avec lesquels il était plus difficile de nager.**

Outre ses exploits dans le domaine de la natation, elle a également eu une carrière dans le cinéma muet. Après sa carrière cinématographique, elle publie en 1918 un livre intitulé « How to swim » qui vise à inciter davantage de femmes à apprendre à nager.

Elle a continué à être une ambassadrice de la natation tout au long de sa vie.



# La Département mobilisé pour l'amélioration du parc aquatique de la Seine-Saint-Denis

Depuis 2016, avec ses plans piscines consécutifs, le Département de la Seine-Saint-Denis soutient financièrement la création ou la rénovation de piscines du territoire **en mobilisant près de 75 millions d'euros jusqu'en 2028.**

## 3 NOUVELLES PISCINES CRÉÉES DONT LE NOUVEAU CENTRE AQUATIQUE ANNETTE KELLERMAN :

### LE NOUVEAU CENTRE AQUATIQUE CLAIRE SUPIOT À PIERREFITTE-SUR-SEINE OUVERT EN 2022.

- Surface de **2 941 m<sup>2</sup>**
- Bassin sportif de **8 lignes d'eau** et **10 lignes** d'eau pour les publics scolaires
- Bassin d'apprentissage de **150 m<sup>2</sup>**
- **Espace de jeux** pour les enfants
- Bâtiment à basse consommation énergétique

#### Coût : 17 millions d'euros

avec le soutien de la Région Île-de-France (800 000 euros) et de l'Agence Nationale du Sport (800 000 euros)



### LE CENTRE AQUATIQUE OLYMPIQUE L'ODYSSÉE D'AULNAY-SOUS-BOIS OUVERT EN 2021.

- Surface de **7 000 m<sup>2</sup>** dont près de 2 600 m<sup>2</sup> de plan d'eau
- **3 bassins** intérieurs dont **1 bassin olympique** de 50 m et **2 bassins extérieurs**
- Gradin de **250 places**
- Espace **bien-être et fitness**

#### Coût : 31,6 millions d'euros

Avec le soutien du Département (2,5 millions d'euros)



## 9 PISCINES DE SEINE-SAINT-DENIS RÉNOUÉES DEPUIS 2016 POUR UN MONTANT GLOBAL DE 10 MILLIONS D'EUROS.

La remise à niveau des infrastructures aquatiques demeure un enjeu important au vu du retard accumulé. Grâce au soutien financier de la SOLIDEO au titre de

l'héritage aquatique, le Département poursuit son soutien à l'effort des collectivités dans la création ou la rénovation de piscines avant comme après les Jeux.

## Ils soutiennent le projet :



### AMÉLIE OUDÉA-CASTÉRA

MINISTRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES

Avant même le début de l'événement, ce centre aquatique Annette Kellermann incarne parfaitement la force de transformation des Jeux de Paris 2024 en Seine-Saint-Denis. Il permettra de renforcer l'offre existante et la pratique de la natation pour l'ensemble de la population, à commencer par la jeunesse, et contribuera à la déclinaison locale des programmes « Savoir-nager » et « Aisance aquatique ». Et en tant que centre d'entraînement de haut-niveau, il positionne dès aujourd'hui le département aux premières loges pour l'accueil de futurs événements internationaux, à commencer par les Championnats d'Europe de natation en 2026. Le nom du centre aquatique, autant que l'exemplarité écologique de sa construction, illustrent le projet de Paris 2024 qui dessine une nouvelle référence de grands événements sportifs internationaux.



### PATRICK OLLIER

PRÉSIDENT  
DE LA MÉTROPOLE  
DU GRAND PARIS

En complément du Centre Aquatique Olympique situé à Saint-Denis, dont la Métropole est maître d'ouvrage, je suis heureux que la Métropole du Grand Paris déploie, au titre du rééquilibrage territorial, un programme massif en faveur d'équipements et d'infrastructures nécessaires à la compétition et bénéficiant aux métropolitains en héritage. Le « plan piscine héritage » de la Métropole du Grand Paris soutient le « Centre Aquatique Annette Kellermann » qui servira de site d'entraînements dans le cadre des Jeux, mais aussi, une fois la flamme olympique éteinte, à compléter l'offre sportive départementale pour répondre aux besoins des habitants, que ce soit pour l'apprentissage de la natation, du loisir ou encore de la pratique d'un sport en club.



### MATHIEU HANOTIN

MAIRE DE SAINT-DENIS  
PRÉSIDENT DE PLAINE COMMUNE

En tant qu'ancien Président du Syndicat interdépartemental du parc des sports de Marville, ce projet a accompagné une grande partie de mon engagement politique départemental. La reprise en gestion directe par le Département du parc des sports a permis d'insuffler une nouvelle dynamique avec des projets ambitieux autour du développement de la pratique sportive. Ce nouvel équipement renforcera ainsi considérablement l'offre sportive du parc et le maillage de nos piscines sur le territoire de Plaine Commune. C'est donc avec un immense plaisir que je vois ce beau projet aboutir, qui sera un héritage majeur des JOP pour les habitants de la Seine-Saint-Denis.



### VALÉRIE PÉRESSE

PRÉSIDENTE  
DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE  
Nous sommes très fiers, à la Région Île-de-France, d'avoir aidé à hauteur d'un million d'euros le département de la Seine Saint Denis à se doter d'un centre

aquatique flambant neuf de plus de 4 600m<sup>2</sup> au cœur de la Courneuve. Cette infrastructure deviendra un haut lieu des Jeux et s'inscrit dans la dynamique et l'héritage de cet événement. Avec le centre aquatique olympique de Saint Denis ou encore l'espace multisports Prisme à Bobigny, le territoire de la Seine-Saint-Denis tire pleinement parti de cet événement pour s'équiper d'infrastructures sportives de qualité qui pourront, dès demain, profiter à l'ensemble des Séquano-Dionysiens.



### PIERRE RABADAN

ADJOINT À LA MAIRE DE PARIS  
CHARGÉ DU SPORT,  
DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES  
ET DE LA SEINE

Ce nouveau centre aquatique de Marville n'est pas une infrastructure sportive comme une autre. Il est le symbole de ce que peuvent apporter les Jeux Olympiques et Paralympiques aux territoires qui les accueillent : la construction d'équipements utiles aux habitants qui répondent aux besoins du territoire et la matérialisation d'un projet qui va rapprocher durablement Paris et la Seine-Saint-Denis. Une fois la période des Jeux et l'accueil des meilleures équipes du monde de water-polo cet été, ce centre aquatique attirera à n'en pas douter les Séquano-Dyonysiens et Parisiens qui découvriront ici un magnifique lieu de sport et de loisirs.

DOSSIER DE PRESSE

---

# Inauguration du Centre aquatique Annette Kellermann

SITE OLYMPIQUE

---



CONTACT PRESSE :

**Paul Boucaud**

06 23 49 47 67

[pboucaudlabouyrie@seinesaintdenis.fr](mailto:pboucaudlabouyrie@seinesaintdenis.fr)